



## Collecte exceptionnelle des pneus

(réservée aux particuliers)

### Quand ?

**Du 26 Février au 11 mars 2018**

### Pour qui ?

Les particuliers habitant sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

### Où ? Dans l'une des 5 déchèteries :

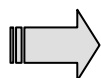
- Firminy
- Lorette
- Roche-la-Molière
- Saint-Etienne - Soleil
- Saint-Etienne – Chauvetière

Retrouver les horaires et plans d'accès sous :

[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)

### Conditions de dépôt

- 6 pneus maximum par foyer
- Uniquement pneus entiers, déjantés et propres
- Type de pneus autorisés : véhicules légers (tourisme, camionnette), moto, 4x4, quad, scooter ...



T.S.V.P

INFOS DÉCHETS **0 800 882 735**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

  
SAINT-ETIENNE  
métropole



## Collecte exceptionnelle des pneus

(réservée aux particuliers)

### Quand ?

**Du 26 Février au 11 mars 2018**

### Pour qui ?

Les particuliers habitant sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

### Où ? Dans l'une des 5 déchèteries :

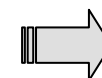
- Firminy
- Lorette
- Roche-la-Molière
- Saint-Etienne - Soleil
- Saint-Etienne – Chauvetière

Retrouver les horaires et plans d'accès sous :

[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)

### Conditions de dépôt

- 6 pneus maximum par foyer
- Uniquement pneus entiers, déjantés et propres
- Type de pneus autorisés : véhicules légers (tourisme, camionnette), moto, 4x4, quad, scooter ...



T.S.V.P

INFOS DÉCHETS **0 800 882 735**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

  
SAINT-ETIENNE  
métropole

## Collecte exceptionnelle des pneus

(réservée aux particuliers)

### Pneus acceptés

Pneus entiers, déjantés et propres de véhicules :

- automobiles : véhicules dits de tourisme, camionnettes, 4x4 tous terrains...
- 2 roues (hors vélos) : motos, scooters, trials, cross, enduros



### Pneus refusés

- Pneus avec jantes
- Pneus de vélos
- Pneus provenant de professionnels
- Pneus de poids lourds
- Pneus du BTP
- Pneus agricoles ou pneus issus de l'ensilage



## Collecte exceptionnelle des pneus

(réservée aux particuliers)

### Pneus acceptés

Pneus entiers, déjantés et propres de véhicules :

- automobiles : véhicules dits de tourisme, camionnettes, 4x4 tous terrains...
- 2 roues (hors vélos) : motos, scooters, trials, cross, enduros



### Pneus refusés

- Pneus avec jantes
- Pneus de vélos
- Pneus provenant de professionnels
- Pneus de poids lourds
- Pneus du BTP
- Pneus agricoles ou pneus issus de l'ensilage

